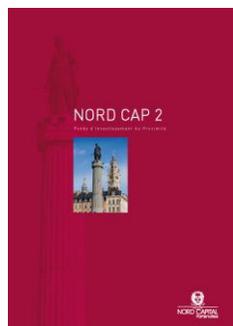


SEPTEMBRE 2018

FIP NORD CAP 2

REPORTING SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2018



LE MOT DES GÉRANTS

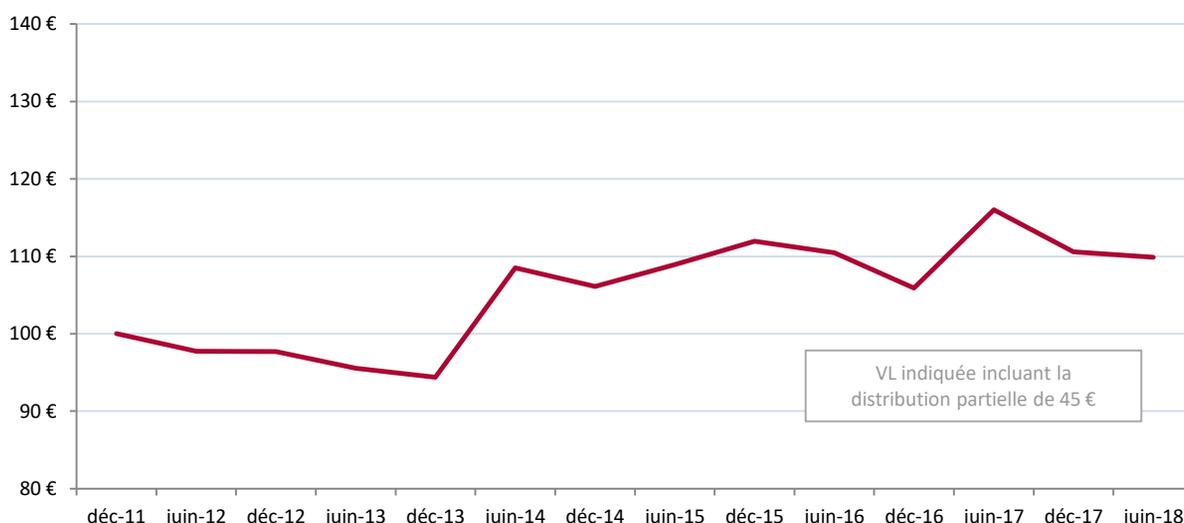
Après avoir investi plus de 60% de son actif en PME régionales, le FIP Nord Cap 2 est dorénavant en phase de désinvestissement. Il reste à date trois participations à céder.

Au cours du semestre, le fonds a ainsi procédé à la cession de la société Financière du Nord (exploitation d'un réseau de pressing).

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le FIP Nord Cap 2 procèdera à un **second remboursement partiel d'un montant de 53 € par part mi-novembre 2018**. Pour rappel, un premier remboursement partiel d'un montant de 45 € par part a été réalisé en mai 2017. Le montant total distribué à date s'élèvera ainsi à 98 € par part, soit 98 % de la valeur nominale. Le solde sera distribué une fois que les dernières participations en portefeuille auront été cédées.

Le FIP Nord Cap 2 conserve une performance positive de près de + 10% depuis sa création. Pour rappel, lors de votre souscription, vous avez bénéficié d'une réduction d'impôt sur le revenu de 22 % (soit un prix de revient de votre part avantage fiscal inclus de 78 €), la performance du fonds s'élève ainsi à + 40,85 %.

ÉVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE



Valeur liquidative au 30/06/2018 : 64,86 €
(après distribution de 45 € par part)
Valeur d'origine (31/12/2011) : 100,00 €
Performance hors avantage fiscal : + 9,86 %
Performance avec avantage fiscal : + 40,85 %
Échéance du fonds : 31/12/2019
(31/12/2021 si prolongation complémentaire)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
La période de pré-liquidation du FIP a été ouverte le 4 mai 2017, date à compter de laquelle, le FIP bénéficie de modalités de fonctionnement particulières en vue de faciliter la cession des actifs du portefeuille. Le FIP n'est notamment plus tenu de respecter le quota d'investissement de 60 % de l'actif du fonds en PME régionales.



Dans le cadre de notre adhésion aux Principes pour un Investissement responsable (UN PRI), nous vous proposons de vous transmettre l'ensemble de nos prochaines informations sur le fonds que vous avez souscrit par courrier électronique. Pour ce faire, envoyez-nous un message électronique à l'adresse suivante : secretariat@nord-cp.com

Avertissement :

Cette lettre d'information est un document non contractuel, purement informatif, strictement limité à l'usage privé du destinataire. Les informations contenues dans ce document proviennent de sources dignes de foi mais ne peuvent être garanties. Toute reproduction totale ou partielle et toute diffusion à des tiers est strictement interdite.

La Société de gestion ne saurait être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication et des informations qu'elle contient.

La Société de gestion rappelle que les Fonds ne sont pas à capital garanti, qu'ils comportent des risques de perte en capital, des risques particuliers liés aux entreprises non cotées sur les marchés réglementés et qu'ils prévoient une durée de blocage longue. Les informations relatives aux sociétés n'ont pour but que d'informer les souscripteurs sur les participations des portefeuilles, ne doivent en aucun cas être considérées comme une recommandation d'achat ou de vente. Les informations légales concernant ce fonds, notamment son DICI et son règlement, sont disponibles sur le site internet de la société de gestion et sur simple demande.

La communication des frais prélevés est consultable sur notre site internet à l'adresse suivante, conformément au décret n°2012-465 du 10 avril 2012, relatif à l'encadrement et à la transparence des frais : www.nordcapital.fr/fonds/fip